

Département SOMME
<u>D</u>

MAIRIE DE THEZY-GLIMONT
3, rue de l'Eglise
80440 THEZY-GLIMONT

Canton AILLY-SUR-NOYE
Commune THEZY-GLIMONT

Téléphone : 03.22.34.01.47 - Télécopieur : 03.22.34.02.40
Mail : mairie.thezy-glimont@amiens-metropole.com

⇒ Retrouvez tous les bulletins municipaux en ligne, sur le site de la commune "ville-thezyglimont.fr" et nos réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Illiwap)

BULLETIN D'INFORMATION – NOVEMBRE 2024

FERMETURE DE LA ROUTE DE GENTELLES

Une opération de grutage va avoir lieu sur le poste de livraison électrique des futures éoliennes.

Au regard du besoin du chantier et dans le cadre de la sécurisation de la voirie, la voie communale n°2 (dite route de Gentelles) sera fermée à la circulation les mercredi 30 et jeudi 31 octobre de 07h00 à 18h00.

Il est à noter que cette amplitude est la plus large possible pour l'intervention et que la route sera rendue à une circulation normale dès la fin de l'opération de maintenance.

Dans un second temps, une **opération de sondage** des canalisations d'eau va être entreprise sur la même voie communale n°2 lors de la semaine du 4 au 8 novembre. Les travaux se feront au milieu de la chaussée et nécessiteront une coupure de la route pendant une journée durant la semaine ciblée (mais non encore déterminée à ce jour, cette intervention étant dépendante des conditions météorologiques.

Une confirmation sera faite la veille par l'entreprise et sera relayée sur les comptes Facebook et Illiwap de la commune.

COUPURE D'EAU

Dans le cadre de travaux sur le réseau incendie de la commune (retrait d'un poteau incendie qui n'est plus utilisé rue de Glimont), une intervention va avoir lieu le mercredi 30 ou le jeudi 31 octobre et aura pour incidence une coupure d'eau sur une partie du village pour un maximum d'une demi-journée. Une confirmation sera faite la veille par l'entreprise et sera relayée sur les comptes Facebook et Illiwap de la commune.

11 NOVEMBRE 2024

Comme tous les ans, dans le cadre de la commémoration de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, la commune de Thézy-Glimont rendra hommage aux combattants tombés au front.

Une messe se tiendra à 10h30 et un dépôt de gerbe aura lieu au monument aux morts à 11h30.

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur au café « couleurs d'Antan »

OBLIGATION D'INSTALLATION D'UN THERMOSTAT

Dans le cadre du plan de sobriété énergétique visant à réduire la consommation énergétique en France de 10% d'ici 2024 et 40% d'ici 2050, le décret n° 2023-444 du 7 juin 2023 prévoit que dans tous les bâtiments résidentiels et tertiaires, neufs comme existants, les systèmes de chauffage et de refroidissement soient équipés de système de régulation par pièce ou par zone de chauffage de la température intérieure à un pas de temps horaire, d'ici à 2027.

En clair, cela impose d'installer des thermostats dans tous les bâtiments chauffés ou climatisés.

Une aide de l'État est prévue pour les installations faites avant la fin de l'année.

A cette fin, une société est venue en mairie pour nous signifier qu'à partir de jeudi 25 octobre ils allaient se déplacer dans le village pour expliquer les obligations et les aides aux habitants de Thézy.

ILLUMINATIONS DE LA COMMUNE

Cette année, la municipalité a procédé à l'illumination par l'intérieur du clocher de l'église en rose dans le cadre de l'opération « octobre rose ». Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de remarquer cette illumination, elle a lieu le matin de 06h00 à 09h00 et de 18h00 à 22h00. Cette opération sera renouvelée dans les prochaines années, en soutien de la lutte contre le cancer du sein.

En outre, nous avons renouvelé l'intégralité des décorations de candélabres de la commune et allons redécorer le village après plusieurs années sans décoration. Dès que celles-ci seront mises en place, vous pourrez les admirer. Elles sont toutes à technologie LED afin de réduire notre impact environnemental et l'impact sur les dépenses de la commune.

AVANCEE DU CHANTIER EOLIEN

La société H2Air nous a annoncé que le montage des éoliennes débutera le 4 novembre et devrait s'achever le 15 novembre ou la semaine suivante.